



Mairie - 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN

Tél. : 03.83.47.22.21

Directeur de publication : Daniel LAGRANGE

Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX

Site : [www.messein.fr](http://www.messein.fr) - Email : [mairie@messein.fr](mailto:mairie@messein.fr)

Dépôt légal : Avril 2008

## Déneigement

L'hiver se profile avec son lot de festivités très attendues mais aussi avec quelques désagréments moins prisés par les automobilistes.

Aussi pour avoir un réseau routier praticable le plus souvent possible, la municipalité a décidé de changer son matériel de déneigement :

- L'ancien camion, peu adapté à notre village pentu avec des rues parfois étroites, a été vendu,
- Un 4X4 d'occasion mais en excellent état a été acheté. Plus maniable, plus récent il devrait améliorer l'efficacité de traitement des rues du village,
- Ce sont les employés communaux qui assureront ce service tant apprécié par les habitants.

Cependant, à l'impossible nul n'est tenu : si des précipitations de neige s'avéraient très importantes et inhabituelles, la sagesse de chacun permettra de ne mettre en danger sa vie et celle des autres !





Comme promis et suite à la demande de certains habitants, plusieurs réunions de quartier seront organisées avant la fin de l'année.

Elles auront lieu à 19 h 00 à la salle du plan d'eau, allée des Nautoniers.

Voici la liste des dates retenues et les quartiers concernés :

- Le **25/11/19** quartier des Milleries,
- Le **27/11/19** quartier des Coteaux,
- Le **02/12/19** quartier des rues de la Forge et du Vieux Marché.

En outre, des réunions d'évaluation des solutions apportées après concertations auront lieu, toujours à 19 h 00 à la salle du plan d'eau :

- Le **04/12/19** pour le quartier des Étangs,
- Le **09/12/19** pour le quartier des rues Saint-Maurice (partie basse), de la Moze, Maurice Barrès et des Noires Terres,
- Le **11/12/19** pour le quartier de la rue du Général Leclerc (partie située entre la boucle de la rue de la Gare)

Des invitations seront distribuées dans les boîtes à lettres de toutes les habitations des personnes concernées.

---

## RAPPEL

### RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite à la sécheresse de cet été 2019, une demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle pourra être déposée en préfecture dès janvier 2020.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de déposer un dossier en mairie.

N'hésitez pas à joindre le secrétariat de mairie pour toute précision utile.



## REPAS DES AÎNÉS



Le 20 octobre dernier, salle Gilbert Gargam, environ 150 personnes se sont réunies lors du traditionnel *Repas des Aînés*. Repas et après-midi dansante, sous le thème des grands hits musicaux, ont apporté leur lot de bonne humeur.

Merci à tous les bénévoles et élus qui ont participé à la mise en place de cette journée festive qui fut très appréciée par tous nos aînés.

---

## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

L'accueil des nouveaux habitants a eu lieu le samedi 10 novembre à la salle Gilbert Gargam.

Une trentaine de personnes est venue à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants à l'issue de laquelle a été servi le verre de l'amitié.

Cette rencontre avec les élus a permis d'informer la nouvelle population sur la vie de la commune, les services municipaux, l'école et le périscolaire, les activités sportives et culturelles, la CCMM et ses diverses et très nombreuses compétences, tout cela afin de permettre une bonne intégration parmi la population messinoise .



Bienvenue à tous les nouveaux habitants !

---

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie du 11 novembre a rassemblé des anciens combattants, des jeunes pompiers, la fanfare de Neuves-Maisons, de très nombreux habitants du village, des élus municipaux sans oublier, évidemment, une belle et active participation d'élèves de l'école Jean Rostand accompagnés de leurs enseignantes.

Cette cérémonie a été suivie du verre de l'amitié. La municipalité remercie chaleureusement tous les très nombreux participants.



Dans l'ensemble du département de la Meurthe-et-Moselle  
du vendredi 6 au lundi 9 décembre 2019 inclus et  
de lundi 23 décembre 2019 au jeudi 2 janvier 2020 inclus

l'utilisation d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques,  
quelle qu'en soit la catégorie, **est interdite** :

- ⇒ Sur l'espace public ou en direction de l'espace public,
- ⇒ Dans les lieux de grands rassemblements de personnes, ainsi qu'à leurs abords immédiats,
- ⇒ Dans les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers

Conformément à l'arrêté préfectoral du 8 novembre 2019  
consultable sur le site de la commune [www.messein.fr](http://www.messein.fr)

## Du côté de l'école

### Accès à l'école

Le 14 novembre, sans que personne ne soit prévenu, deux gendarmes, le maire et le premier adjoint étaient présents dès 8h15 aux abords de l'école.

Comme par magie, l'accès au groupe scolaire n'a connu aucun gêne car le code de la route a été respecté par les automobilistes et les piétons.

Puisse cette harmonie perdurer même sans la présence des uniformes de la gendarmerie.

## C.C.A.S.

L'association "**les Restos du cœur**"  
ouvre sa campagne pour l'hiver.

### Dates d'inscription

Lundi 18 et mardi 19 novembre  
de 9h à 12h et de 14h à 16h30

### Ouverture pour la 1ère distribution

Jeudi 28 novembre  
de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

### Adresse

62 rue Pasteur  
Pont-Saint-Vincent





### MAUVAISE SURPRISE !!!

Quelle surprise désagréable en arrivant dans le potager réalisé par les enfants de l'école lors des activités périscolaires.

Bien que ce potager soit situé dans l'enceinte de l'école, voici ce que les animatrices ont pu trouver en ce premier jour de vacances scolaires :



Alors que la veille encore, les "bonhommes" réalisés par les enfants veillaient sur les plantations encore présentes dans le potager des enfants.



Il est incompréhensible que des personnes puissent s'en prendre ainsi gratuitement au travail des enfants... sans penser à la peine que ceux-ci vont avoir à leur retour de vacances.

**Messieurs, Mesdames et / ou mesdemoiselles les saboteurs BRAVO !**



Les  
écolos'anims

# ATELIERS

# ZERO DÉCHET

**MARDI 26 NOVEMBRE**

**De 18H30 à 20H30**

**Au péricolaire « Espace Claudine Gérardin »**

## FABRICATION

Lingettes désinfectantes

Baume mains sèches

Éponge pour vaisselle

*Apporter  
un bocal  
style « le parfait »,  
un petit pot  
pour le baume  
et une paire de  
ciseaux pour tissus.*

**Inscription avant le 22 NOVEMBRE**

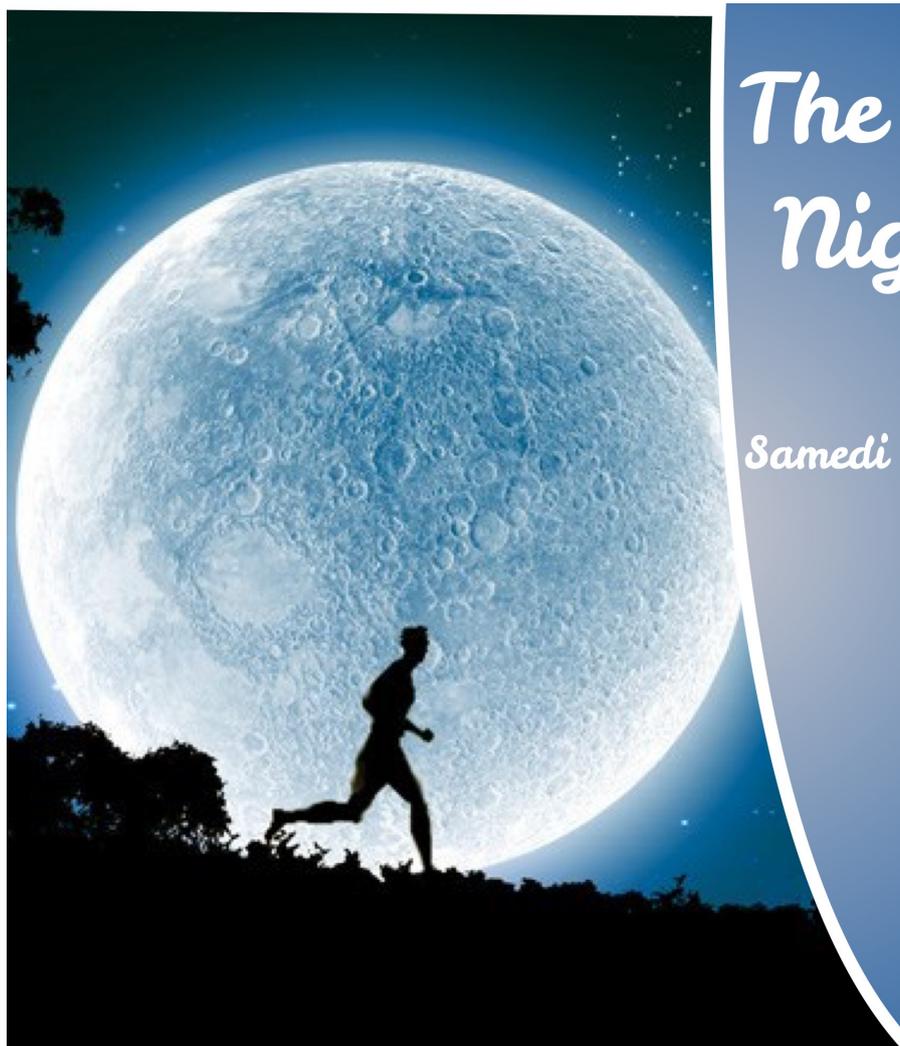
**Auprès d'Aurore au 06 21 70 37 51**

*Pour clôturer cet atelier, apporter de quoi apéroter, de préférence fait maison.*



Les écolo'anims  
Carole Sophie Aurore





# The Freestyle Night Trail

*Samedi 21 décembre 2019*

*à Messein*

**10 KM**

**ET**

**17 KM**

**Trail de nuit déguisé  
&  
Non compétitif**

\*\*\*\*\*

### **Infos et Inscriptions**

<https://loisirmsessein.wixsite.com/tfnt>

tfnt-messein@gmail.com  
03.83.47.36.53





## CARTES D'ACCÈS EN DÉCHETTERIE



**Horaires d'ouverture  
du pôle technique de la CCMM :**  
Le lundi de 9h à 17h00  
et du mardi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

À partir du  
2 décembre,  
l'accès se fera  
**UNIQUEMENT**  
par badge

Pour offrir un service toujours plus adapté, la communauté de communes Moselle et Madon met en place pour les habitants et les entreprises de son territoire le contrôle d'accès à la **déchetterie située Parc Moselle Rive Gauche à Messein.**

À partir du 04 novembre 2019, présentez-vous au pôle technique Moselle et Madon muni des pièces suivantes :

### Particuliers :

- Justificatif de domicile
- Carte d'identité
- Taxe d'habitation

### Professionnels :

- Document justifiant de l'identité de l'entreprise (extrait K-BIS de moins de 3 mois)
- Autorisation de l'employeur à retirer le badge



- > Le nombre de passages reste illimité
- > Le dépôt de déchets reste limité à 3m<sup>3</sup> par jour

Pôle technique Moselle et Madon  
Cap Fileo - 39 allée Louis Martin - 54230 Neuves-Maisons - Tél : 03 83 26 01 57





## CCMM ORDURES MÉNAGÈRES ET AUTRES ... Dépôts sauvages

Un dépôt sauvage est un dépôt d'ordures ponctuel ou régulier de quelque nature que ce soit dans un lieu non autorisé et passible d'amende pouvant aller de 150 € à 3000 € selon la nature.

La municipalité a constaté des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères sur la commune et particulièrement devant les immeubles collectifs et aux pieds des points d'apports volontaires.

- Se débarrasser de ses déchets au coin d'un bois ou sur un trottoir est un comportement irresponsable,
- Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages,
- Ce sont les services des communes et donc les finances publiques qui sont mis à contribution,
- Ni les agents communaux ni les élus ne sont des éboueurs !

**La propreté de l'environnement comme de la commune est l'affaire de tous. Si la très grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être acceptée.**

Vous pouvez consulter le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le site de la CCMM [www.cc-mosellemadon.fr](http://www.cc-mosellemadon.fr) ou retirer un exemplaire papier en mairie

# SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

DU 16 AU 24 NOVEMBRE

Sur le territoire Moselle et Madon

## PLANNING

### Les 13, 14 et 15 Novembre

À Neuves Maisons - Intermarché - De 14h à 17h

Collecte de livres organisée par le Secours Populaire

### Le samedi 16 Novembre

À Pulligny - Salle du Conseil Municipal - De 10h à 17h

Gratifieria - Déposez ce dont vous n'avez plus besoin...

Et vous prenez ce que vous voulez!

À Chaligny - Fablab de la Filoche - De 14h à 17h

Repair Café/ Fablab

À Neuves Maisons - Parking magasin Vision Nouvelle -  
De 15h à 17h

Collecte de vélo par l'Atelier Dynamo

### Le mardi 19 Novembre

À Pont Saint Vincent - Salle multi activités - À 18h

Conférence Comment puis-je réduire mes déchets,  
les astuces de Monsieur Zéro Déchet

À Pont Saint Vincent - Lycée La Tournelle - À  
14h

1ère réunion sur la mise en place d'un compost

### Le mercredi 20 Novembre

À Neuves Maisons - AGAFAB (foyer  
Aristide Briand)

De 8h30 à 10h

Petit déjeuner animé par la  
Banque alimentaire 54 pour les  
locataires de l'AGAFAB

*Cette manifestation n'est pas  
ouverte au public*



### Le jeudi 21 Novembre

À Neuves Maisons - ADSN ( Centre Ariane rue de  
Cumène ) - De 8h30 à 10h

Petit déjeuner / Temps d'échanges autour de la  
réduction des déchets

Sur invitation et inscription obligatoire avant le  
17/11

à [contact@echogestes-moselle-et-madon.org](mailto:contact@echogestes-moselle-et-madon.org)

À Messein - École élémentaire classe CM2 - De  
9h à 11h

Atelier réparation d'objets.

*À destination des élèves de l'école, leurs parents et  
les enseignants.*

### Le samedi 23 Novembre

À Neuves Maisons - Marché Couvert - De 10h à 18h

Venez rencontrer les services prévention et gestion des  
déchets de la CCMM et profitez-en pour ramenez vos  
piles usagées.

### Le dimanche 24 Novembre

À Neuves Maisons - Centre Culturel Jean L'hôte - De 10h à  
18h

Repair Café Jouet au sein de la Bourse aux jouets en partenariat avec  
OCEAN. Collecte de jouets réparables organisée tout au long de la  
semaine avec plusieurs points de collecte (La friperie de Sylvie, La  
Filoche, AGAFAB, Résidence autonomie Clerbout).

### Du 16 au 24 Novembre Sur tout le territoire

**Challenge Fill the Bottle (Remplis ta Bouteille !)**

Possibilité de rapporter des bouteilles remplies de mégots sur les points de  
collectes en échanges d'un cadeau pour leur effort environnemental

## Plan local d'urbanisme intercommunal PLUi

Un plan local d'urbanisme est un document qui fixe les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.



Le PLUi couvrira les 19 communes de Moselle et Madon et seulement après son approbation, il viendra remplacer l'ensemble des documents d'urbanisme communaux dont celui de Messein.

En raison de l'ensemble des pièces à élaborer et des temps de concertation utile avec chaque commune et avec les habitants et acteurs du territoire, l'échéance finale pour l'approbation du document n'est envisagée que pour 2022.

**Tout au long de la procédure, un registre est mis à votre disposition à l'accueil de la mairie pour que chacun puisse s'exprimer. N'hésitez pas à faire part de vos observations, attentes et suggestions.**



### Ouverture prochaine du nouveau centre aquatique Moselle et Madon

Le chantier de la piscine se déroule comme prévu, les travaux de finition sont en cours.

**La piscine devrait ouvrir ses portes pour les vacances de Noël...**

- ⇒ Un bassin sportif éducatif de 25 x 15 m en inox proposant 6 couloirs de nage, de 1,80 m de profondeur avec un fond mobile sur une partie du bassin,
- ⇒ Un bassin loisirs – détente de 200 m<sup>2</sup> en inox,
- ⇒ Un bassin petite enfance de 100 m<sup>2</sup> de type « lagune de jeux »,
- ⇒ Un « pentagliss » : il s'agit d'un toboggan « simplifié », moins coûteux et tout aussi ludique qu'un toboggan classique,
- ⇒ Un espace forme-détente, avec zone sèche (espace fitness, cardio-training...), zone humide (sauna, hammam, jacuzzi...) et zone de repos, afin d'apporter un type de services qui n'existe pas à ce jour sur le territoire.





## AJM – Association des Joueurs de Messein

**Contacts :**

**Mail : [ajm.messein@gmail.com](mailto:ajm.messein@gmail.com)**

**Facebook : @AJM.Messein**

# SOIREE JEUX DE SOCIETE

Vous voulez découvrir des nouveaux jeux de société ou tout simplement vous retrouver en famille ou entre amis autour d'un jeu de société ?

Avec le soutien de la Ludothèque de La Filoche et du CIAS Moselle & Madon, notre association vous propose des soirées jeux de société :

 Vendredi soir de 20h00 à 00h00 à la salle des associations de Messein (1 rue de la gare 54850 MESSEIN).

 Entrée libre à partir de 12 ans (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte).

Que vous soyez débutant ou expert en jeux de société, les bénévoles seront là pour vous faire découvrir les jeux proposés pendant ces soirées.

Dates des soirées jeux	Thèmes
Vendredi 27 Septembre	C'est la première
Vendredi 25 Octobre	Halloween
Vendredi 29 Novembre	Ambiance
Vendredi 20 Décembre	Rétro

## Saint-Nicolas arrive bientôt à Messein...

Mickey et ses amis s'invitent  
au défilé de Saint-Nicolas  
le **samedi 30 novembre**.

Départ de la rue Hubert Sensiquet à  
17h30 et passage dans les rues du  
Général Leclerc et du Bois de Grève.

Arrêt devant la mairie pour la  
remise de la clé du village ,  
par M. le Maire  
à Saint-Nicolas où seront  
servis friandises et goûters.

Tous les enfants  
sont invités  
à venir à la  
rencontre de  
Saint-Nicolas.



## Prochaines dates à ne pas manquer .....

- **Novembre 2019** : Retrait carte déchèterie pôle technique de la CCMM
- **Du 16 au 24 novembre 2019** : Semaine européenne de la réduction des déchets
- **17 novembre 2019** : Bike and Run - Base de loisirs
- **18 et 19 novembre 2019** : Inscription Restos du Cœur
- **25 novembre 2019** : Réunion quartier Milleries
- **26 novembre 2019** : Atelier zéro déchet - Les écolos'anims
- **27 novembre 2019** : Réunion de quartier Coteaux
- **28 novembre 2019** : 1ère distribution Restos du Cœur
- **29 novembre 2019** : Soirée jeux "Ambiance" - AJM
- **30 novembre 2019** : Défilé de Saint-Nicolas
- **2 décembre 2019** : Réunion de quartier Forge et Vieux Marché
- **4 décembre 2019** : Réunion de quartier Étangs
- **9 décembre 2019** : Réunion de quartier St-Maurice
- **11 décembre 2019** : Réunion de quartier Général Leclerc
- **20 décembre 2019** : Soirée jeux "Retro" - AJM
- **21 décembre 2019** : Trail de nuit - Base de loisirs
- **20 et 21 mars 2020** : Vide-landau - Messein en fête
- **16 mai 2020** : Soirée loto - Messein en fête
- **24 mai 2020** : Triathlon - NMT54
- **Du 29 mai au 1er juin 2020** : Exposition - Peinture et Patrimoine Lorrain
- **14 juin 2020** : Broc'n Roll - DBDC
- **18 juillet 2020** : Fête du Lac - Messein en fête et Base de loisirs

**Tous les numéros du Petit Messinois  
sont consultables sur le site de la mairie :  
[www.messein.fr](http://www.messein.fr)**